



Dossier de presse

Rôle de la Confédération vis-à-vis des entreprises des CFF, de la Poste, de Swisscom et de skyguide et réalisation des objectifs en 2009

15 avril 2010



Table des matières

Introduction	3
1. Instruments de gestion de la Confédération	4
1.1 Election du Conseil d'administration	4
1.2 Objectifs stratégiques du Conseil fédéral	4
1.3 Approbation du rapport de gestion et des comptes	4
1.4 Processus de gestion	4
2. Réalisation des objectifs en 2009	5
2.1 CFF	5
2.2 Poste	9
2.3 Swisscom	13
2.4 Skyguide	17
3. Documents de référence	19



Introduction

La Confédération suisse est légalement tenue d'être actionnaire majoritaire de l'entreprise CFF SA (100 %), de Swisscom SA (57 %) et de skyguide SA (99,9 %). Elle est en outre seule propriétaire de la Poste qui est un établissement de droit public.

Le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) défend les intérêts du propriétaire, en étroite collaboration avec le Département fédéral des finances (DFF). Dans le cas de skyguide, le DETEC exerce son mandat de propriétaire avec le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS).

Quelques indicateurs concernant les CFF, la Poste, Swisscom et skyguide en 2009

	Forme juridique	Chiffre d'affaires [en millions de CHF]	Bénéfice [en millions de CHF]	Employés [en milliers]	Indemnités par les pouvoirs publics
CFF	SA de droit public	*	*	26.6	pour l'infrastructure ferroviaire et les trafics commandés
Poste	Etablissement de droit public	8'709	728	44.8	pour le service des cars postaux et l'aide indirecte à la presse
Swisscom	SA de droit public	12'001	1'925	19.5	Aucune
Skyguide	SA	363	- 9,1	1.3	pour les coûts de sécurité (Euro-control)

* Se référer à la conférence de presse du 16 avril 2010 sur le bilan des CFF

Les explications suivantes concernent:

- les instruments de gestion à disposition du Conseil fédéral pour mener à bien son rôle de propriétaire;
- la réalisation des objectifs par les quatre entreprises dans l'optique du propriétaire pour l'année 2009.



1. Instruments de gestion de la Confédération

Le Conseil fédéral dispose, en tant que propriétaire des CFF, de la Poste, de Swisscom et de skyguide de trois moyens de sauvegarder ses intérêts: l'élection du conseil d'administration, les objectifs stratégiques et l'approbation du rapport de gestion et des comptes annuels.

1.1 Election du conseil d'administration

La Confédération élit les membres du conseil d'administration soit directement (Poste), soit par le biais de l'assemblée générale (CFF, Swisscom, skyguide) et peut également les révoquer. Les membres des conseils d'administration sont sélectionnés selon des critères professionnels. Le Conseil fédéral délègue par ailleurs un représentant de l'Etat au conseil d'administration de Swisscom; il peut lui donner des instructions. Ce représentant jouit par ailleurs des mêmes droits et obligations que les membres élus par l'assemblée générale.

En tant qu'organe de direction suprême de l'entreprise, le conseil d'administration assume l'entière responsabilité vis-à-vis de la Confédération (Poste) ou de l'assemblée générale dominée par la Confédération (CFF, Swisscom, skyguide).

1.2 Objectifs stratégiques du Conseil fédéral

Le Conseil fédéral fixe pour une durée de quatre ans les objectifs qu'il assigne aux CFF, à la Poste, à Swisscom et à skyguide. De la sorte, il dévoile de manière transparente au public – et dans le cas de Swisscom aux autres investisseurs – quelles sont les attentes de la Confédération envers les entreprises dont elle est le propriétaire ou, du moins, l'actionnaire majoritaire. Parallèlement, la Confédération s'engage en tant que propriétaire au moyen des objectifs stratégiques et définit un cadre sûr dans lequel s'inscrit la direction de l'entreprise.

Les objectifs stratégiques se limitent à définir la stratégie générale de l'entreprise, lui fixant des objectifs généraux financiers et en matière de personnel et en définissant le cadre prévalant pour la politique en matière de coopérations et de participations. Quant à leur mise en oeuvre, elle incombe aux organes de direction (conseil d'administration et direction). La réalisation des objectifs fait chaque année l'objet d'un examen.

1.3 Approbation du rapport de gestion et des comptes

L'approbation du rapport de gestion et des comptes se fait pour les CFF, Swisscom et skyguide dans le cadre de l'assemblée générale; pour la Poste, par décision du Conseil fédéral.

1.4 Processus de gestion

Les trois instruments à disposition de la Confédération pour défendre ses intérêts de propriétaire vis-à-vis des quatre entreprises s'inscrivent dans le processus de gestion suivant:



- Au cours du premier trimestre de chaque année, le conseil d'administration de chaque entreprise remet au Conseil fédéral un rapport sur la réalisation des objectifs durant l'exercice qui vient de s'achever, dans lequel il explique notamment pourquoi certains objectifs n'ont pas été réalisés et quelles mesures ont été prises.
- Les départements en charge du dossier, soit le DETEC et le DFF (ainsi que le DDPS pour skyguide) analysent les rapports reçus puis rencontrent les directions pour aborder certaines questions et évoquer d'éventuelles mesures. Sur la base de leurs évaluations, les départements présentent au Conseil fédéral un rapport sur la réalisation des objectifs stratégiques.
- Le Conseil fédéral évalue la réalisation des objectifs puis décide, au vu des informations dont il dispose, d'approuver le rapport de gestion et les comptes annuels et de donner décharge au conseil d'administration. Au besoin, il décide aussi des adaptations à apporter aux objectifs stratégiques, à la composition des conseils d'administration ou d'autres mesures. Il présente aux commissions de gestion et des finances du Parlement sa position concernant la réalisation des objectifs ainsi que les décisions qu'il entend prendre.
- Quant au Parlement, il examine, dans l'exercice de sa haute surveillance, si le Conseil fédéral a correctement rempli son rôle de propriétaire.

2. Réalisation des objectifs en 2009

L'an passé, Swisscom, la Poste et Skyguide ont bien réalisé les objectifs stratégiques assignés par le Conseil fédéral, aux CFF, la situation difficile de CFF Cargo a terni le bilan positif des autres unités. Mais les quatre entreprises devront faire face à de nouveaux défis. Un aperçu concernant la réalisation des objectifs et l'évolution des affaires est fourni ci-après pour chacune des quatre entreprises.

2.1 CFF

En 2009, les CFF ont réalisé partiellement les objectifs stratégiques assignés par le Conseil fédéral. Les objectifs ont été bien réalisés dans le trafic des voyageurs, dans le secteur immobilier ainsi que dans celui de l'infrastructure. Dans le trafic marchandises, les objectifs fixés n'ont pas été atteints.

Sécurité et environnement

Le niveau de sécurité des CFF reste globalement élevé. Des mesures d'amélioration sont examinées et mises en oeuvre en permanence dans le cadre du management de la sécurité. On enregistre des progrès dans la réalisation des objectifs environnementaux (prévention et



protection contre le bruit) et dans l'aménagement des gares et des arrêts conforme aux besoins des personnes handicapées.

Trafic voyageurs

La prestation des trafics national et régional des voyageurs a augmenté de 3,5 % (année précédente 6,7 %) pour atteindre 16,7 millions de voyageurs-kilomètres. En revanche, la prestation du trafic voyageurs international a baissé de 15,7 %, notamment en raison des problèmes du Cisalpino entre la Suisse et l'Italie. Les objectifs en matière de ponctualité sont atteints. La ponctualité des trains s'est également améliorée dans le réseau central aux heures de pointe. En matière de satisfaction de la clientèle, l'objectif a été manqué de peu. L'évaluation est restée au niveau de l'année précédente, la propreté, la sécurité et l'offre de places assises dans les trains étant moins bien notées. Dans le trafic régional, la flotte de véhicules de plusieurs RER a été modernisée et le rapport prestations-indemnités s'est amélioré: En 2009, l'indemnité a été de 7,94 francs par train-km (8,07 francs en 2008). La productivité de la division Voyageurs a baissé en raison de la reprise des 326 collaborateurs de CFF Cargo employés aux ateliers industriels de Bellinzone.

Trafic marchandises

Dans le trafic marchandises, les objectifs n'ont pas été atteints. La situation financière et entrepreneuriale difficile de CFF Cargo a persisté. La crise économique a entraîné une forte baisse des opérations du trafic marchandises. Malgré les mesures prises rapidement, le déficit de CFF Cargo s'est creusé. Les difficultés économiques actuelles obligent CFF Cargo à prendre des mesures d'assainissement supplémentaires pour atteindre le résultat équilibré visé. A cet effet, la décision prochaine concernant l'application de l'orientation stratégique sera déterminante. Par ailleurs, la part de marché de CFF Cargo dans le trafic ferroviaire des marchandises à travers les Alpes est passée de 50 % à 47,8 %. La valeur cible de 50 % n'a donc pas été atteinte. Par rapport à l'année précédente, la répartition modale s'est modifiée de 3 points de pour cent en défaveur du rail dont la part s'élève à 60,6 %, celle de la route étant de 39,4 %. C'est la part de marché la plus élevée jamais atteinte par le trafic marchandises routier à travers les Alpes.

Infrastructure

L'accès non discriminatoire au réseau a été garanti. En 2009, la commission d'arbitrage n'a de nouveau pas relevé de violation de cette obligation. Les objectifs fixés par la Confédération en matière de productivité et d'efficacité des subventions ont été atteints. Il faut cependant s'attendre à ce que des moyens beaucoup plus importants soient requis pour le renouvellement et l'entretien du réseau. Les CFF sont tenus d'assumer aussi efficacement que possible l'exploitation et l'entretien des infrastructures, de manière à contribuer substantiel-



lement à garantir leur financement. En effet, outre les besoins accrus de moyens pour l'exploitation, l'entretien et le renouvellement des infrastructures existantes, l'entreprise devra faire face aux coûts subséquents liés aux futurs aménagements et extensions.

Objectifs financiers

Les CFF ont réalisé un bon résultat annuel dans un contexte conjoncturel difficile. Compte tenu des effets extraordinaires (comme la vente supplémentaire de biens immobiliers), il s'agit même d'un résultat record. Le trafic voyageurs, qui a légèrement amélioré son excellent résultat de l'année précédente, a fortement contribué à ce succès. L'unité Immobilier a également réalisé un bon résultat annuel et versé des paiements compensatoires substantiels à la division Infrastructure et aux fins d'assainir la Caisse de pensions des CFF. Le déficit de CFF Cargo s'est encore creusé.

Personnel

En matière de personnel, les objectifs sont atteints. La satisfaction du personnel s'est améliorée de 3 points pour atteindre 64 points, un niveau satisfaisant compte tenu des diverses mesures de restructuration. En 2009, en moyenne 1226 apprentis étaient en formation aux CFF. Les mesures de développement du personnel (formation en gestion, programme de formation des nouveaux cadres, offre de formation continue) ont été poursuivies. 193 collaborateurs (196 en 2008), ayant perdu leur emploi aux CFF, se trouvaient en 2009 en cycle de réorientation professionnelle. Par ailleurs, d'importants jalons ont été posés pour l'assainissement de la Caisse de pensions des CFF: d'une part, le Conseil d'administration des CFF a approuvé en septembre 2009 le plan d'assainissement du Conseil de fondation de la CP CFF et, de l'autre, le Conseil fédéral a adopté le 5 mars 2010 le message relatif à l'assainissement de la caisse de pensions, qui prévoit une aide fédérale de 1,148 milliard de francs.

Coopérations et prises de participation

Dans le secteur des coopérations et participations, un changement de taille s'est produit par rapport à l'année précédente: les énormes problèmes de qualité des transports de Cisalpino ont conduit Trenitalia et les CFF à dissoudre la société Cisalpino et à arrêter ses activités opérationnelles à la fin de 2009. Depuis lors, les deux sociétés ferroviaires exploitent de nouveau le trafic transfrontalier grandes lignes en régie propre sur la base d'une coopération classique. Les employés de la société Cisalpino ont été engagés par les deux sociétés mères.



Feuille d'information CFF 2009

<i>en mio. de CHF (sauf indicateur contraire)</i>	2009	2008
Finances et personnel		
Produit d'exploitation	*	7'685.8
Charges d'exploitation	*	7'210.7
Perte/bénéfice du groupe	*	345.0
Total du bilan	*	31'418.1
Effectifs ¹	26'583	26'465
Satisfaction du personnel (max. 100 points)	64 points	61 points
Trafic voyageurs		
Résultat annuel	*	275
Ponctualité ²	96.3%	95.8%
Satisfaction de la clientèle	75.6%	76.5%
Prestation du trafic national des voyageurs (grandes lignes)	12'469 millions de v-km	12'047 millions de v-km
Prestation du trafic régional des voyageurs (TRV)	4'207 millions de v-km	4'068 millions de v-km
Indemnité par train-kilomètre TRV	7,94 CHF / train-kilomètre	8,07 CHF / train-kilomètre
Prestation du trafic international des voyageurs	926 millions de v-km	1'098 millions de v-km
Trafic marchandises		
Résultat annuel	*	-29.9
Ponctualité ³ national	91.6%	89.7%
Ponctualité international	80.5%	81.5%
Satisfaction de la clientèle ⁴ national	7.61	7.48
Satisfaction des clients international	7.88	7.24
Prestations de trafic national	4'318 millions de tkm	4'704 millions de tkm
Prestations de trafic international	7'356 millions de tkm	7'829 millions de tkm

* Se référer à la conférence de presse du 16 avril 2010 sur le bilan des CFF

¹ Convertis en emplois plein temps CFF SA et CFF Cargo SA sans les autres filiales et Chance.

² Arrivée à destination avec moins de 5 minutes de retard

³ Trafic intérieur: arrivée à destination avec moins de 30 minutes de retard; axe nord-sud avec moins de 60 minutes de retard

⁴ Degré de satisfaction de la clientèle du trafic marchandises: Maximum: 10 points



2.2 Poste

La Poste a dans l'ensemble réalisé les objectifs assignés par le Conseil fédéral en 2009. Elle a fourni un service universel de qualité à des prix équitables. L'exercice 2009 a été fortement marqué par des conflits à la tête de l'entreprise. Il a fallu dépenser beaucoup d'énergie pour gérer ces problèmes, qui ont par ailleurs occasionné une grande incertitude auprès des collaborateurs et des clients. En outre, ces conflits ont fait planer une certaine incertitude sur l'orientation stratégique de l'entreprise. La nomination du nouveau directeur général au mois de décembre 2009 et celle du président du conseil d'administration au mois janvier 2010 ont permis de mettre un terme à cette situation.

Orientation stratégique

En 2009, la satisfaction de la clientèle de la Poste a atteint un niveau record avec 80 points (maximum 100 points). Dans son activité principale (lettres, colis, services de paiement et transport de voyageurs), la Poste a su conserver sa position de leader sur le marché et maintenir ses parts de marché. Le volume des lettres a continué de baisser en raison de la récession économique, de la substitution par les moyens de communication électronique et du regroupement des envois de la clientèle commerciale. La Poste a enregistré un tassement de 4,7 % du nombre d'envois adressés. Le projet REMA avec lequel la Poste a réorganisé le traitement du courrier a pu être bouclé en 2009. Cette mesure a déjà permis de réaliser d'importantes économies. Le respect des délais d'acheminement des courriers A et B a de nouveau dépassé la valeur de référence de 97 % prescrite par le Conseil fédéral. Les changements liés à la mise en service des nouveaux centres de tri avaient engendré une détérioration des délais d'acheminement des lettres en 2008 (inférieur à 96 %). Dans le domaine des colis, une péjoration du respect des délais d'acheminement a été relevée en 2009. La Poste a de nouveau procédé à une comparaison internationale de prix reposant sur un panier de prestations comprenant différentes catégories de courriers A et B. Selon cette comparaison, elle occupe la cinquième place parmi les 15 pays européens pris en compte, ses tarifs étant moins élevés que ceux des entreprises postales en Allemagne, en France et en Italie. Dans le domaine des colis, La Poste Suisse occupe la deuxième place parmi les 15 pays européens pris en compte. Si l'on prend en considération les comparaisons de prix après correction des effets de change, la Poste est l'un des prestataires les moins chers pour les prix appliqués aux envois nationaux (courrier et colis), à l'exception des lettres jusqu'à 20 g qui ne constituent pas une catégorie d'envoi distincte en Suisse. En 2009, la Poste a poursuivi l'adaptation de son réseau postal et examiné 114 offices de poste. 49 offices ont été transformés en agence et le service à domicile a été introduit dans 32 localités. Avec ses



2348 offices de poste - dont 283 agences - la Poste satisfait aux dispositions de la loi sur la poste, qui lui imposent d'exploiter un réseau d'offices de poste couvrant l'ensemble du territoire.

Objectifs financiers

En 2009, le groupe est parvenu à dégager un bénéfice de 728 millions de francs (2008: 825 millions de francs). Le service universel a été fourni de manière rentable et le réseau d'offices de poste a été en mesure de couvrir entièrement ses coûts. PostMail et PostFinance sont les deux segments qui ont le plus contribué au chiffre d'affaires. La Poste réalise encore un cinquième de son chiffre d'affaires dans le secteur relevant du monopole. En comparaison avec d'autres entreprises postales européennes, La Poste Suisse obtient un bon résultat en matière de rentabilité. En 2009, elle est encore une fois parvenue à accroître la valeur de l'entreprise.

Le Conseil fédéral a enjoint au conseil d'administration d'utiliser le bénéfice de la maison mère se montant à 711 millions de francs, en versant 200 millions de francs à la Confédération, 250 millions à la Caisse de pensions Poste à titre de contribution de l'employeur et en affectant 261 millions aux réserves de la Poste. En vue de la prochaine ouverture du marché, le Conseil fédéral estime judicieux que la Poste améliore sa dotation toujours insuffisante en fonds propres et contribue également à résoudre le problème de la caisse de pensions.

Personnel

La satisfaction du personnel du groupe atteint 75 points sur une échelle de 0 à 100. Les problèmes et les changements à la tête de l'entreprise au cours du second semestre 2009 ont engendré une perte de confiance du personnel dans la direction de l'entreprise. La nouvelle direction de la Poste est parvenue à calmer la situation. La Poste offre des emplois dans tous les cantons et reste un des principaux employeurs de Suisse avec 14,4 emplois sur 1000. La Poste propose quelque 18 000 emplois dans les régions périphériques. D'un point de vue strictement économique, il serait pourtant préférable de concentrer une grande partie de ces emplois. En 2009, la Poste a employé 1690 apprentis. La Poste gère sa propre bourse de l'emploi, chargée d'assister les collaborateurs et les supérieurs hiérarchiques lors des restructurations.

Fin 2009, la Caisse de pensions Poste présentait un taux de couverture de 95,5 %. Il était passé au-dessous du seuil des 90 % fin 2008 et des mesures d'assainissement ont dû être prises.



Coopérations et prises de participation

Par sa stratégie au plan international, la Poste veut compenser au moins partiellement les pertes qui résulteront en Suisse de la libéralisation du marché. L'objectif poursuivi en matière d'acquisition est de maintenir la croissance à l'étranger tout en conservant une position de leader sur le marché suisse grâce à l'extension des activités liées à la poste. La Poste élargit ainsi la chaîne de valeur ajoutée postale avec des prestations en amont et en aval. En 2009, les sociétés du groupe ont contribué à hauteur de 21 % au produit d'exploitation du groupe. La marge de résultat des sociétés du groupe a continué de baisser par rapport à 2008 en raison notamment de la récession économique. Le Conseil fédéral attend par conséquent de la Poste qu'elle poursuive ses efforts en vue d'améliorer la rentabilité des sociétés du groupe.



Feuille d'information la Poste 2009

<i>Chiffres de l'entreprise (en mio. de CHF)</i>	2009	2008
Produit d'exploitation	8'709	8'980
Charges d'exploitation	7'988	8'168
Bénéfice du groupe	728	825
Rendement du chiffre d'affaires ⁵	8.3%	9%
Investissements	431	516
Free cash flow	595	684
Total du bilan	84'676	71'603
Fonds propres	3'534	2'857

<i>Effectifs (en unités de personnel)</i>	2009	2008
Groupe (sans apprentis)	44'803	44'178
Maison mère (sans apprentis)	30'863	32'919
Apprentis	1'690	1'571

<i>Quelques indicateurs concernant les secteurs d'activité</i>	2009	2008
PostMail		
Lettres adressées (mio. d'envois)	2'556	2'682
Délai d'acheminement du courrier A	97.7%	95.9%
Délai d'acheminement du courrier B	98.4%	95.9%
PostLogistics		
Colis (mio. d'envois)	104	105
Délai d'acheminement des colis (Priority)	97.8%	98%
Postfinance		
Nouveaux capitaux (en mio. de CHF)	20'120	5'941
Comptes clients (en milliers)	3'881	3'646
CarPostal		
CarPostal - Voyageurs (mio. de personnes)	118	115

⁵ sur la base du résultat d'exploitation



2.3 Swisscom

En 2009, Swisscom SA a répondu aux attentes du Conseil fédéral. L'entreprise a confirmé sa position de leader du marché suisse. La satisfaction élevée de sa clientèle lui a notamment permis d'augmenter le nombre de ses clients, compensant ainsi partiellement sur le marché suisse les baisses de prix induites par la concurrence. Swisscom a réussi à quasiment stabiliser son chiffre d'affaires et son résultat, ceci notamment grâce à la bonne croissance de Fastweb, sa filiale italienne. Par ailleurs, l'entreprise affiche une rentabilité comparable à celle des meilleurs groupes de télécommunications en Europe. En Suisse, Swisscom a investi un milliard de francs dans l'infrastructure de réseau, a rempli le mandat de service universel conformément aux critères de qualité définis dans le droit des télécommunications, sans être indemnisée pour cela, et enfin a assuré le dégroupage rapide du dernier kilomètre ainsi que l'accès au haut débit. Après l'effondrement de 2008 (-23 %), l'action s'est appréciée de 16,5 %, pour s'établir à 395,60 francs au 31 décembre 2009. Moins marqué que celui du SMI, ce rebond est néanmoins supérieur à celui de l'indice européen des valeurs télécoms.

Evolution générale

Swisscom s'est montrée très compétitive; preuve en sont ses parts de marché toujours élevées et tendancielle à la hausse:

<i>Part de marché Swisscom Suisse</i>	2009	<i>2008</i>	<i>Tendance</i>
Raccordements au réseau fixe	86,2%	88,6%	↘
Raccordements à haut débit	71,1%	68,7%	↗
Télévision numérique	17,2%	9,8%	↑
Téléphonie mobile	61,9%	61,9%	→

<i>Part de marché Fastweb</i>	2009	<i>2008</i>	<i>Tendance</i>
Marché italien global	8,9%	7,4%	↑
Marché italien haut débit	13,3%	13,6%	→

Le chiffre d'affaires a reculé de 197 millions de francs (- 1,6 %) par rapport à l'exercice précédent, s'établissant à 12,0 milliards de francs. Pour la première fois, l'entreprise n'a plus été en mesure de compenser l'érosion persistante des prix en Suisse en accroissant les volumes dans les services de données mobiles, le haut débit et la télévision numérique. Le chiffre d'affaires net de Swisscom aurait été inférieur de 300 millions de francs s'il n'y avait pas Fastweb qui a augmenté les recettes de 8,5 %. Fastweb a contribué au chiffre d'affaires net



à hauteur de 2,8 milliards de francs, soit 23,3 % (2008: 22,1 %). Malgré l'importance croissante du fournisseur italien, les activités déployées à l'étranger par Swisscom jouent plutôt un rôle réduit, en comparaison internationale, dans le résultat de l'entreprise; dans d'autres entreprises de télécommunications européennes, ces activités contribuent entre 35 % et 65 % au résultat.

Le résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBIT) s'est amélioré de 1,4 % pour atteindre 2,68 milliards de francs. En comparaison internationale, Swisscom a obtenu des résultats supérieurs à la moyenne en termes de rentabilité:

Indicateurs de rentabilité	Swisscom	Groupe de référence ⁶
Marge EBITDA:	38.9%	35.1%
Marge EBIT:	23.2%	19.6%

Objectifs financiers

Le bénéfice net de Swisscom a augmenté de 9,9 % pour s'établir à 1,93 milliard de francs. Le dividende ordinaire est de 20 francs par action. Le montant des dividendes versés a atteint 1036 millions de francs. La part de la Confédération représente 590 millions de francs.

Après un effondrement lié à la crise de 23,2 % en 2008, l'action de Swisscom s'est appréciée de 16,5 %, pour s'établir à 395,60 francs à la fin de l'exercice. En tenant compte des dividendes distribués, l'année 2009 a représenté pour les actionnaires un rendement global de 22,1 %, dépassant celui du SMI (21,1 %).

En 2009, l'endettement net a été réduit de 900 millions de francs pour s'établir à 8,9 milliards à la fin de l'exercice, ce qui le ramène à 1,9 fois l'EBITDA (2008: 2,1). La notation du crédit de Swisscom est restée dans la tranche du "single A".

Personnel

En 2009, les effectifs de Swisscom ont baissé de 109 unités en Suisse pour s'établir à 15 995 postes à temps plein. Alors que des postes étaient surtout supprimés dans les services enregistrant un recul des affaires, du personnel supplémentaire était engagé dans les segments en croissance. La moitié des collaborateurs concernés par les restructurations ont rapidement retrouvé un emploi tandis que les autres ont participé au plan social bien structuré. Le taux de réussite de la gestion interne de la mobilité et des programmes du plan social s'élève à 80 %.

⁶ Le groupe de référence comprend Deutsche Telekom, France Télécom, KPN (Pays-Bas), Telekom Austria, TeliaSonera et Telefónica.



En 2009, 223 jeunes ont commencé leur apprentissage au sein de Swisscom et 221 apprentis ont réussi leur formation de base. Au total, 837 jeunes sont en formation chez Swisscom. Selon un sondage mené à l'échelle du groupe en 2009, la satisfaction générale au travail et le sentiment d'appartenance des collaborateurs à l'égard de Swisscom sont élevés. Swisscom continue d'être considérée comme un employeur attrayant par ses collaborateurs.

Coopérations et prises de participation

Stratégiquement, Fastweb est de loin la plus importante prise de participation de Swisscom. Fastweb a évolué de manière très réjouissante durant l'exercice 2009 et cela malgré la grave récession affectant l'Italie. Son portefeuille de clients s'est étoffé de 11 %, son chiffre d'affaires de 8,5 % et son EBITDA de 0,5 %.

<i>Indicateur</i>	<i>Unité</i>	2009	<i>2008</i>	<i>Variation</i>
Chiffre d'affaires	millions d'€	1'853	1'708	+ 8,5%
EBITDA	millions d'€	551	548	+ 0,5%
EBIT	millions d'€	12	24	- 50%
Investissements	millions d'€	434	438	- 0,9%
Postes à plein temps	Nombre	3'125	3'077	+ 1,6%
Nombre de clients	1'000	1'644	1'483	+ 10,9%

Fastweb satisfait à tous les critères du Conseil fédéral concernant les participations de Swisscom à l'étranger: l'entreprise n'assume aucun mandat de service universel, soutient l'activité principale de Swisscom grâce à son savoir-faire de pointe en matière de nouvelles technologies, et ouvre de nouvelles perspectives de croissance tout en étant bien intégrée dans le système de gouvernance de Swisscom.

Le 23 février 2010, les autorités d'instruction italiennes ont inculpé des dirigeants de Fastweb, anciens et actuels, dans le cadre d'un réseau international de fausses facturations à des fins de blanchiment et de fraude fiscale avec, en arrière-fond, la participation du crime organisé. Le tout se serait déroulé dans les années 2003 à 2006 (soit avant la reprise par Swisscom); l'inculpation se fait au titre d'une possible violation du devoir de diligence, voire de complicité. Les enquêtes qui ont conduit aux inculpations avaient déjà débuté en novembre 2006. Après quoi, Fastweb avait immédiatement bloqué les transactions concernant des services à plus value et informé l'opinion publique. Fastweb et Swisscom collaborent sans réserve avec les autorités italiennes afin de régler le plus rapidement possible le dossier. A l'heure actuelle, on ne prévoit pas que les enquêtes se répercutent de manière négative sur la pérennité de cette participation.



En 2009, un terme définitif a été mis à la tentative, stratégiquement moins marquée, de pénétrer les marchés du haut débit en Europe de l'Est. Au total, depuis 2005, les projets menés à ce titre en Pologne, Roumanie, Slovaquie et en Ukraine ont entraîné des sorties de capitaux de 113 millions de francs.

Feuille d'information Swisscom 2009

<i>en mio. de CHF (sauf indication contraire)</i>	2009	2008	Variation
Chiffre d'affaires net	12'001	12'198	- 197 (- 1,6%)
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)	4'666	4'789	- 123 (- 2,6%)
<i>en % du chiffre d'affaires net</i>	38,9	39,2	--
Résultat avant intérêts et impôts (EBIT)	2'678	2'640	+ 38 (+ 1,4%)
Bénéfice net	1'925	1'751	+ 174 (+ 9,9%)
Bénéfice net par action [CHF]	37,22	33,90	+ 3,32 (+ 9,8%)
Effectifs à la clôture de l'exercice [équivalents plein temps]	19'479	19'943	- 464 (- 2,3%)
<i>dont en Suisse</i>	15'995	16'104	- 109 (- 0,7%)
Investissements en immobilisations corporelles	1'987	2'050	- 63 (- 3,1%)
Endettement net (échéance du bilan)	8'932	9'860	- 928 (- 9,4%)
<i>Endettement net / EBITDA</i>	1,9	2,1	--
Distribution du bénéfice	1'036	984	+ 52 (+ 5,3%)
<i>Part revenant à la Confédération</i>	590	560	+ 30 (+ 5,4%)
Cours de l'action à la clôture de l'exercice [CHF]	395,60	339,50	+ 56,10 (+ 16,5%)



2.4 Skyguide

En 2009, Skyguide a dans l'ensemble réalisé les objectifs stratégiques assignés par le Conseil fédéral.

Généralités

Durant l'exercice 2009, Skyguide a contrôlé 1,15 million de vols, soit 90 000 ou 7,2 % de moins que l'année précédente. Dans ce contexte, la sécurité a été garantie à tout moment à un niveau élevé. Elle n'a pas non plus été entravée par le déménagement de la centrale d'exploitation de Zurich-Kloten à Dübendorf. Influencé par une baisse du trafic, le niveau des retards imputables à skyguide tant en ce qui concerne les survols que les aéroports de Zurich et Genève, n'a jamais été aussi bas. Néanmoins, la différence importante entre les deux aéroports observée depuis un certain temps se maintient en raison notamment du manque de personnel à la tour de contrôle de Genève. En matière de productivité des prestations de contrôle aérien, skyguide a atteint un excellent résultat en comparaison internationale. La collaboration avec les Forces aériennes fonctionne bien.

Ciel unique européen

Le Ciel unique européen (SES) est un projet de l'UE qui doit permettre d'accroître considérablement l'efficacité et la sécurité du trafic dans l'espace aérien européen. La Suisse y participe officiellement depuis fin 2006. Le SES prévoit de créer des blocs fonctionnels d'espace aérien (FAB), qui visent à axer les compétences pour la fourniture des services de navigation aérienne davantage sur les flux de trafic et non pas, comme aujourd'hui, en fonction des frontières nationales.

Skyguide participe aussi activement aux travaux préparatoires en vue de la création d'un espace aérien commun comprenant la France, l'Allemagne, les Etats du Benelux et la Suisse (FAB Europe Central). Skyguide est en train d'examiner avec ses partenaires allemands et français l'option d'un centre de contrôle commun dans la région bâloise.

Finances et redevances

Financée par les redevances, Skyguide est une société à but non lucratif dont le Conseil fédéral attend à moyen terme un résultat équilibré. La baisse du trafic a engendré en 2009 une baisse sensible des recettes provenant des redevances. Les lacunes structurelles du système de financement (les prestations fournies par skyguide dans l'espace délégué du sud de l'Allemagne ne sont pas indemnisées) ont engendré une perte opérationnelle de 9,1 millions de francs. Grâce à un programme ambitieux de réduction des coûts, auquel ont égale-



ment pris part le personnel et les fournisseurs et qui a permis d'économiser 16,8 millions de francs supplémentaires, le déficit a pu être limité. La nette amélioration du résultat financier et l'effet comptable lié au report sur les années suivantes conformément aux prescriptions d'eurocontrol ont engendré un résultat annuel positif de 17,3 millions de francs.

Les redevances n'ont pas été revues à la hausse. Malgré une productivité élevée, skyguide compte toujours parmi les prestataires de services de contrôle aérien les plus chers d'Europe. Outre les coûts élevés dus aux problèmes structurels, l'évolution défavorable des taux de change en 2009 est également responsable de cette situation.

Feuille d'information skyguide 2009

<i>en mio. de CHF (sauf indication contraire)</i>	2009	2008	Variation
Volume de trafic (nombre de vols IFR)	1'147'230	1'236'603	- 89'373 (- 7,2%)
Ponctualité (part des vols sans retards)	95%	93%	
Redevance de route (taux unitaire CHF)	113,41	113,41	— (0,0%)
Effectifs	1'309	1'297	+ 12 (+ 1%)
<i>Produit d'exploitation</i>	362,6	372,3	- 9,7 (- 2,6%)
<i>Charges d'exploitation</i>	371,7	377,4	- 5,7 (- 1,5%)
Résultat d'exploitation	- 9,1	- 5,1	- 4,0 (- 78,4%)
<i>Produit financier</i>	25,6	12,7	+ 12,9 (101,6%)
<i>Charges financières</i>	13,9	62,6	- 48,7 (- 77,8%)
Résultat financier	11,7	- 49,9	+ 61,6 (n. a.)
Résultat brut	2,6	- 55,0	+ 57,6 (n. a.)
<i>Reprise des reports années précédentes</i>	- 48,3	- 21,7	- 26,6 (122,6%)
<i>Report sur années suivantes</i>	63,0	66,5	- 3,5 (- 5,3%)
Résultat de l'exercice	17,3	- 10,2	+ 27,5 (n. a.)



3. Documents de référence

- Objectifs stratégiques des CFF, de la Poste, de Swisscom et de skyguide

<http://www.uvek.admin.ch/themen/00681/00988/index.html?lang=fr>